

# COMMUNIQUÉ

## Résolution de l'Assemblée générale de la FMVM

### **Les maires des villes moyennes veulent une refonte équitable des ressources locales**

Les maires des villes moyennes et les présidents de leurs communautés réunis ce jour en Assemblée générale estiment qu'une refonte équitable de la fiscalité locale ainsi que des concours financiers de l'État doit être lancée, dès que les premiers effets de la réforme de la taxe professionnelle seront connus, c'est-à-dire avant la fin de l'année.

Dans un contexte budgétaire dégradé, les maires des villes moyennes soulignent que l'établissement d'une règle constitutionnelle qui limiterait uniquement la dépense risque d'entrer en conflit avec l'autonomie de gestion et d'administration des collectivités territoriales, elle-même garantie dans la Constitution.

Les élus des villes moyennes et de leurs agglomérations insistent sur le fait que cette nouvelle règle ne peut se faire de manière comminatoire pour le secteur des collectivités locales, étant donné l'ampleur des transferts rampants (infrastructures, papiers d'identités électroniques, culture, police municipale...), comme l'impact financier des nouvelles normes dont l'État est lui-même à l'origine.

Enfin, avec l'instauration de la nouvelle Contribution économique territoriale (CET) dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, de nouvelles disparités vont apparaître entre les territoires. Aussi, la FMVM estime essentiel de ne surtout pas renoncer à l'idée d'une péréquation nationale, au profit d'une péréquation régionale, car l'Ile-de-France reste largement « captatrice » de la valeur ajoutée des plus grandes entreprises.

Pour corriger les disparités entre collectivités, la FMVM souhaite en outre que soient non seulement prises en compte les ressources dans le cadre de la « clause de revoyure », mais aussi les charges, et en particulier les charges de centralité.

#### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

**La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.**

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 191 adhérents.

#### FMVM

5, rue Jean Bart  
75006 Paris – France

#### Contacts :

Armand Pinoteau, chargé de mission  
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)